

FRANCE – Débat sur la reprise des essais OGM-Vigne par l'INRA

Par Guy KASTLER

Publié le 31/12/2002

S'appuyant sur les conclusions d'un « groupe de travail » censé incarner une nouvelle « *méthode de dialogue et d'analyse d'une question complexe par un groupe de personnes aux sensibilités variées* », la direction de l'Inra a annoncé le lundi 20 janvier 2003 qu'elle entendait reprendre les expérimentations OGM-vigne en plein champ.

S'appuyant sur les conclusions d'un « groupe de travail » censé incarner une nouvelle « *méthode de dialogue et d'analyse d'une question complexe par un groupe de personnes aux sensibilités variées* », la direction de l'Inra a annoncé le lundi 20 janvier 2003 qu'elle entendait reprendre les expérimentations OGM-vigne en plein champ interrompues en 1999 suite « *aux débats d'opinion sur le sujet* ». Aucun véritable débat public n'a été organisé depuis cette date et les débats d'opinion sont loin d'avoir cessé. Mais la direction de l'Inra prétend avoir fait mieux puisque, selon elle, « *les apports du groupe dépassent les expressions habituelles dans le cadre d'un débat public* ». Est-ce pour cela qu'elle a refusé en décembre dernier de s'associer à une demande d'organisation d'un tel débat public débouchant sur un débat et des décisions parlementaires, demande formulée par un collectif d'associations et de syndicats [1] ?

Co-construction : un alibi pour décider seul ?

Sa réponse au groupe de travail « OGM et vigne » peut le laisser penser : en effet, une fois écartés les enrobages destinés à montrer que les inquiétudes des uns et des autres ont été entendues, elle se résume concrètement à la décision de reprise des essais en plein champ et à l'annonce de la généralisation de la méthode utilisée « *à d'autres décisions dans d'autres secteurs et d'autres innovations sur des sujets sensibles intervenants dans des contextes complexes* ». Cette substitution du champ clos et confidentiel d'un groupe de travail auto-organisé en interne à la transparence d'un réel débat public heurte le sentiment de ceux qui estiment que les orientations de la recherche publique doivent dépendre d'un processus de décision démocratique. Aussi doit-on s'interroger sur la légitimité de cette méthode pilote susceptible d'avaliser la généralisation des OGM.

Baptisée « co-construction d'un programme de recherche », cette « expérience pilote » menée par l'Inra voudrait nous faire croire que les expérimentations de vignes OGM, abandonnées par Moët et Chandon, vont être poursuivies avec l'accord et en suivant les recommandations de la société civile. L'affirmation paraît sincère. La question à laquelle a répondu très majoritairement par

l'affirmative le groupe issu de la dite société civile est en effet totalement ouverte : doit-on ou non poursuivre à l'Inra la recherche OGM-vigne ? À y regarder de plus près, on se rend vite compte que les jeux sont biaisés dès le départ, du point de vue de la méthode mise en œuvre, sur la formulation même de la commande et sur le fond de la problématique posée par les OGM.

[1] Organisations signataires du texte :

- Nature et Progrès

- Confédération paysanne

- ATTAC

- FNAB

- Fondation Science Citoyenne

- France Nature Environnement

- FRAPNA - Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature Ardèche

- GIET (Groupe International Transdisciplinaire)

- Greenpeace

- Mouvement de culture Biodynamique

- OGM Danger